



OFFRE DE RECRUTEMENT

AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre des opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 21 janvier 2027 au 27 février 2027, la commune de Donges recrute 15 agents recenseurs qui seront placés sous l'autorité du coordonnateur territorial.

1) Missions

- Suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE prévues 1^{ère} quinzaine de janvier 2027
- Préparer et effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail plusieurs fois par semaine auprès du coordonnateur communal et faire état des situations particulières
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

2) Profil

- Capacité relationnelle : l'agent recenseur devra être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables
- Neutralité, discrétion et confidentialité (respect du secret des informations récoltées). L'agent recenseur sera au contact de la population et pourra être invité à entrer dans le logement des personnes recensées. Il ne devra en aucun cas y faire état de ses opinions ou éventuellement engagements politiques, religieux ou syndicaux et, bien entendu, il devra être d'une parfaite moralité
- Ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais
- Bonne connaissance du territoire de la commune
- Les candidats devront impérativement posséder un téléphone portable

3) Période de travail

- De début janvier à fin février pour le recensement
- Réalisation d'une tournée de reconnaissance au démarrage de l'opération
- Être disponible du début à la fin de la collecte
- Disponibilité quotidienne en journée et en soirée (pour joindre les personnes qui travaillent), y compris les mercredis et samedis du début à la fin de la collecte
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte (y compris pendant les congés scolaires)
- **Permis B et véhicule personnel exigés pour les agents affectés en dehors du centre-ville**

4) Conditions de recrutement

- Contrat à durée déterminée en tant que vacataire
- Rémunération en fonction du nombre d'imprimés collectés

Veillez déposer votre CV actualisé + Lettre Motivation à l'accueil de la Mairies ou sur mairie@ville-donges.fr **AVANT LE 31 octobre 2026**. Jury de recrutement prévu courant novembre.